

## **Communiqué des organisations syndicales Impôts et Trésor de Saint-Nazaire CGT / SNUI-SUD Trésor / CFDT / FO**

Dans l'ensemble des secteurs de la Fonction Publique sévit la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui n'a d'autre finalité que de sacrifier les missions de service public et les outils de solidarité sociale sur l'autel de la réduction des coûts et de l'emploi

**A la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**, et alors que les agents croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents, du manque de moyens humains pour accomplir leur mission dans des conditions décentes, de la perte de sens de leur travail, **ce sont 2569 emplois qui vont être supprimés en 2010**. C'est 199 de plus que l'an passé.

**En Loire-atlantique, 36 emplois sont ainsi détruits** : 18 aux Impôts, dont 3 à Saint-Nazaire, et 18 au Trésor, dont la répartition n'est pas encore connue.

S'agissant des Impôts, c'est le bloc foncier qui est particulièrement touché cette année, avec 11 suppressions en Conservations des hypothèques.

6 suppressions concernent les services d'impôt des particuliers. La direction a encore biaisé en supprimant les postes dans le service dédié au renfort et à l'assistance des services connaissant des difficultés ponctuelles. Ce service se réduit d'année en année, ce qui nous inquiète sur les capacités à faire face par exemple au remplacement des collègues en longue maladie ou aux périodes de pointes (déclaration d'impôt sur le revenu, sortie des rôles d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation et de taxe foncière), notamment lorsque l'on connaît les problèmes récurrents de l'accueil à Saint-Nazaire.

1 suppression se fait en vertu du « plan banlieues » récemment décrété par Nicolas Sarkozy. (on habille Paul en déshabillant Pierre)

Côté Trésor, c'est encore l'incertitude. 15 trésoreries de proximité ont déjà été supprimées depuis 2003 en Loire-Atlantique, notamment, en ce qui concerne notre secteur : Le Croisic, St Gildas des Bois et Herbignac.

S'il advenait que les suppressions décidées entraînaient la disparition à terme d'une ou deux autres trésoreries, cela ne pourrait qu'aggraver la situation de l'accueil, des services d'assiette et de recouvrement.

Cette politique va à l'encontre de la qualité du service que nous pouvons rendre au public  
Cette politique est source de mal-être au travail pour les fonctionnaires des impôts et du trésor.

Sur la qualité du service public :

Pendant sa campagne électorale, le candidat Sarkozy affirmait (et plus c'est gros, plus ça passe) que les impôts et le trésor faisaient le même métier, et qu'il fallait fusionner tout ça dans l'intérêt du contribuable.

La fusion a en fait servi de point d'appui aux suppressions d'emplois et aux restructurations lourdes.

Le résultat : la création de pôles en tout genre, éloignés de la population, la disparition de trésoreries et de services de proximité, la mise en place, sans réelle formation du personnel, d'accueil « communs » souvent débordés parce que insuffisamment dotés en moyens matériels et humains.

Quel est l'intérêt du contribuable lorsque, par exemple, à la suite de la suppression de la trésorerie d'Herbignac, un habitant de La Chapelle des Marais doit maintenant se rendre à Saint-Nazaire ou à Montoir, selon qu'il a un problème de taxe d'habitation ou de cantine pour ses enfants ?

Nous avons connu à Saint-Nazaire, comme dans beaucoup de centres, des temps d'attente inadmissibles, des fermetures anticipées du service au public. Ou est l'intérêt du contribuable ?

Sur le mal-être au travail

Suppressions d'emplois, mais aussi dictature des indicateurs, des chiffres, sont les deux facettes d'une gestion purement comptable du service public.

Pertes des repères professionnels, pressions, stress en sont les conséquences : les mécanismes à l'oeuvre à la DGFIP ne diffèrent pas de ce que connaissent de nombreux services publics.

La fusion en plus, comme à Pôle Emploi !

A l'occasion de la réunion le 15 décembre du Comité Technique Paritaire de la Direction des Services Fiscaux qui doit avaliser les suppressions d'emplois dans la filière fiscale (impôts), les organisations syndicales signataires réaffirment leur attachement au maintien et au développement d'un service public fiscal, foncier et de gestion publique de proximité, doté des moyens nécessaires.

Saint-Nazaire, le 14/12/2009

Contact :

Didier BRICHE (CGT Impôts/Trésor) tel 02 40 00 29 41

Marie-Annick BIRE (Union SNUI/SUD Trésor / Solidaires) tel 02 40 00 44 70

Philippe SAUVANNET (FO DGFIP) tel 02 40 00 28 20

Michel CORIC (CFDT Finances Publiques) tel 02 40 00 43 38